

« La participation des jeunes autour d'un événement ponctuel, et dans le contexte associatif »

Cap Berriat est une association loi 1901.

A sa création, en 1964, c'est un club Léo Lagrange qui propose des activités de loisirs et de culture aux adolescents et adultes du quartier dans lequel il est implanté.

En 1997, l'association est confrontée à deux événements concomitants : d'une part, la demande de jeunes majeurs de bénéficier d'un « camp de ski » encadré par un animateur ; d'autre part, l'interpellation d'autres jeunes qui expriment la volonté de développer leur activité de culture urbaine et leur besoin en matière d'espace d'expérimentation.

Face à ces deux facteurs déterminants, force est de constater les limites de l'apprentissage de l'autonomie selon le modèle traditionnel de l'Education Populaire et de réinterroger notre pratique professionnelle de l'animation socioculturelle.

L'association opère alors un virage à 180° et décide de répondre à la demande des jeunes de développer leur projet. Ainsi, Cap Berriat redéfinit son projet associatif pour l'orienter vers le soutien aux jeunes porteurs de projets de 16 à 30 ans pour favoriser l'exercice d'une citoyenneté active des jeunes, soutien conjugué à une perspective de développement territorial.

Cette nouvelle posture implique une confiance en la jeunesse et en leur potentiel. La première des mises en pratique de ce choix associatif sera d'inscrire de manière statutaire l'obligation de constituer un Conseil d'administration dont un des collèges est composé des jeunes issus des projets accompagnés.

Pour atteindre son objectif, l'association a choisi d'intervenir à trois niveaux :

- l'accompagnement des 16 à 30 ans à la réalisation de leur projet ;
- l'animation de dynamiques collectives entre ces jeunes ;
- l'incitation à l'initiative auprès des jeunes éloignés de la démarche de projet.

Présentation de l'expérimentation de la participation des jeunes autour d'un événement

1. Un espace de participation spécifique

Depuis 1997, Cap Berriat accompagne des jeunes de toute l'agglomération à réaliser leur projet de quelque nature qu'il soit (pérenne ou éphémère, créateur d'emploi ou non...) dans tous les domaines investis par les jeunes (culture, sport, solidarité, international...). Cela représente un public de 350 jeunes par an, en moyenne. La conduite de cette expérimentation au long cours, amène l'association à se positionner sur le champ du développement territorial et à faire émerger la notion de « jeunes : acteurs du territoire ».

En 2004, Cap Berriat entreprend de créer le Festival Forum des Initiatives Jeunesse de l'agglomération grenobloise « Merci de Déranger ».

2. Un contexte de création porteur

En 2004, cela fait déjà 7 ans que Cap Berriat soutient les initiatives et accompagne les jeunes dans leurs démarches de projet. Alors que l'association accueille environ 350 jeunes par an, les institutions locales s'interrogent sur deux constats : la désertion massive des jeunes des structures socioculturelles et leur absence des instances de participation. La communauté d'agglomération « Grenoble Alpes Métropole » commande alors à Cap Berriat, une première étude sur la question de la participation des jeunes à la vie locale. Il ressort de cette étude que les jeunes sont bien impliqués dans la vie locale. Toutefois, cet engagement s'exprime à travers l'action et cette nouvelle forme de participations est peu lisible par l'institution. En effet, cette dernière est restée sur un schéma traditionnel et descendant de la participation des habitants à la vie locale.

Tous ces éléments conjugués constituent un « terrain favorable » pour valoriser les initiatives des jeunes et les faire reconnaître, politiquement, comme des actions de participation à la vie locale, par le développement territorial qu'elles génèrent (développement d'activités et création d'emploi, entre autres).

3. Un objectif de changement

« Merci de déranger » avait pour ambition d'entamer un processus de changement quant à la prise en compte des jeunes comme des acteurs - et des interlocuteurs à part entière - du territoire.

Trois objectifs principaux étaient visés :

- valoriser les initiatives auprès du grand public pour faire évoluer les regards portés sur la jeunesse, mais aussi et surtout auprès des politiques. En effet, il s'agissait de permettre que les jeunes soient considérés comme des acteurs de leurs territoires à travers la réalisation et les impacts de leurs projets et non plus simplement comme des publics à éduquer et à insérer.

- modifier l'approche institutionnelle des jeunes et de leur projet. A travers cet objectif, c'était la question de la reconnaissance de la nature des projets qui était soulevée (et non plus uniquement la nature du porteur). Mais il s'agissait également d'améliorer la relation (confiance et compréhension réciproque) entre les jeunes et les institutions.

- transformer les pratiques professionnelles. L'enjeu consistait à favoriser une autre approche des jeunes par les professionnels et d'inciter la prise d'initiatives et la mise en dynamiques des jeunes à partir de leurs envies et passions ou encore à partir d'une colère, d'une revendication à laquelle il peuvent tenter de répondre par eux-mêmes plutôt que d'attendre une solution de l'institution.

4. Des publics à sensibiliser

- le grand public : quant au regard - souvent négatif - porté sur la jeunesse ;
- les institutions : élus politiques et techniciens des services quant à la portée politique des projets, l'impact des pratiques sur le territoire, améliorer les relations et favoriser la reconnaissance d'acteurs ;
- les professionnels : faire évoluer les pratiques des professionnels de la jeunesse, revisiter l'éducation populaire, aborder la question du sens de l'accompagnement des jeunes dans la réalisation de leurs projets et apporter des outils pour faciliter le changement.

5. Un mode d'implication des partenaires « participatif »

Pour faire avancer les politiques jeunesse locales, nous avons choisi des partenaires concernés à différents niveaux.

- **Les institutions** des quatre échelles de territoires :

Le Conseil régional Rhône Alpes, Conseil Départemental de l'Isère, la communauté d'agglomération et enfin les communes ;

- **Les professionnels** liés à la jeunesse sur les champs de l'éducation, de la prévention, de l'insertion et socioculturel.

- **Les jeunes porteurs** de projets repérés par les professionnels des différentes structures impliquées (associations d'accompagnement, lycées, services jeunesse...) pour leur engagement dans une action.

Chacun des partenaires devait apporter un sujet à mettre en débat et prévoir sa mise en visibilité lors de l'événement. Ainsi, la préparation du festival, sur 18 mois, s'est articulée autour de temps distincts, les groupes de travail thématiques et les temps en rencontre plénière pour l'information collective des avancées du projet.

En termes d'organisation générale et pour rendre chacun acteur du projet, il avait été décidé que chaque participant propose un thème de travail et pilote sa mise en place ou intègre un groupe autour d'une problématique qui l'intéresse. De fait, les sujets dont personne n'a voulu se saisir n'ont pas été traités. Le logement ou la santé, par exemple, étaient des préoccupations fortes pour les élus de la communauté d'agglomération mais ni les jeunes, ni les professionnels, ni les élus ne s'en sont emparé, par conséquent, aucun atelier n'a été mis en place sur ces sujets.

Ce sont une cinquantaine d'actions qui ont eu lieu, - sous diverses formes, de l'atelier à la conférence/débat, en passant par la projection vidéo, le ring des sujets qui fâchent ou le speed-dating associatif et le café/rencontre - actions abordant des thèmes transversaux tels que « Projet de vie/ Projet professionnel » ou comment les jeunes tentent de concilier un idéal de société et leur vie quotidienne ?, « le rôle d'acteur des jeunes dans le développement territorial » ou en quoi les actions des jeunes enrichissent un territoire par la création d'activité et d'emploi ?, « les jeunes et le politique » ou comment la participation des jeunes est vectrice de changement sur le plan institutionnel, social et politique ?.

6. Des champs de compétences croisés

A travers la mobilisation des élus politiques et techniciens des services jeunesse, culture, sports et démocratie participative, politique de la ville et participation des habitants, des professionnels des champs socioculturel et l'international, la plupart des domaines dans lesquels les jeunes interviennent en développant leurs projets étaient représentés.

Les associations pilotes, reconnues comme légitimes dans leur domaine d'intervention ont permis de mobilisés les professionnels et les jeunes dans ces domaines.

Pour atteindre nos objectifs, chaque acteur/partenaire mobilisé répondait à un champ de compétences complémentaires aux autres. Ainsi, pour faire changer l'image et la représentation des jeunes auprès du grand public, il incombait directement aux jeunes de montrer, « de rendre visible » leurs actions et donner une image positive de la jeunesse engagés et créative.

Par ailleurs, en rencontrant les jeunes, en assistant à leurs actions et en débattant du sens et des enjeux de leur participation, la responsabilité des institutions à s'engager dans ce processus de changement était forte. En effet, ils ne pouvaient plus ignorer l'impact des initiatives des jeunes sur les territoires de communes à la région.

Il en était de même pour les professionnels jeunesse quant à la manière d'intervenir auprès des publics et aussi au niveau de la formation des futurs animateurs. Par l'échange et le partage d'expérience, les questions de la posture professionnelle et des outils d'accompagnements auront permis d'aborder la pratique des intervenants jeunesse tant au niveau du socioculturel que de l'insertion et de la prévention.

7. Un choix d'action

Dès l'étude de faisabilité du projet, les élus politiques ont été invités à se positionner comme un des acteurs de l'événement et pas seulement à en assurer son financement.

En effet, l'exigence de leur participation active portait sur la co-construction du contenu et d'être partie prenante du processus enclenché.

La volonté était de créer un événement d'ampleur pour marquer l'agglomération quant à l'ampleur des initiatives des jeunes et faire en sorte que cette fois ce soit les élus et les techniciens qui viennent voir les jeunes dans l'exercice de leur actions et non pas un rendez-vous dans un bureau, dans un service, devant un dossier !

Faire se rencontrer les différents acteurs impliqués autour des jeunes sur des actions concrètes et des sujets de débats ciblés à partir des projets développés et des difficultés rencontrées.

Le projet répondait à deux exigences fortes : un festival pour donner à voir et un forum pour donner à débattre. En effet, si l'engagement dans la vie locale des jeunes passent par l'action, il n'en reste pas moins vrai qu'ils ont des choses à dire, sur le modèle société qu'ils vivent et les transformations qu'ils y opèrent.

8. L'effet de la participation des jeunes

Les jeunes ont créé l'événement au même niveau d'implication et de responsabilité que les autres partenaires – élus, techniciens et professionnels.

Cet événement d'agglomération aura permis des avancements au niveau de la reconnaissance de la place des jeunes comme des acteurs du territoire, par leur commune, la communauté d'agglomération et la région.

En effet, on a constaté, quelques mois après la fin du festival forum Merci de déranger, que les institutions cherchaient à mieux comprendre comment les jeunes fonctionnent et s'impliquent (motivations à l'engagement, formes d'organisation, modes de participations...): des communes ont mis en place des espaces de rencontres et d'échanges directs entre jeunes et élus. Aujourd'hui encore des changements se poursuivent : on voit quelque commune changer leur mode d'organisation pour placer la participation de jeunes à la vie locale sous la responsabilité de Directeur de Service « Démocratie Locale » par exemple.

Des changements dans les pratiques professionnelles sont notables également : la notion d'accompagnement de projet se développe et fait son apparition dans les structures socioculturelles et la démarche se démultiplie à l'échelle des communes.

Certaines structures,, dont Cap Berriat, se sont engagés dans la création d'une formation spécifique BPJEPS « Animation d'actions de participation à la vie locale option soutien aux initiatives des jeunes ». Celle-ci n'a pas pu avoir lieu faute de candidat, dans un contexte de crise nationale et mondiale (automne 2008), sur un marché déjà investi par les différents organismes de formations, d'une part. D'autre part, les communes soutiennent et développent et cette démarche, mais rares sont celles qui ont les moyens d'inscrire leur personnel en formation hors cadre de la fonction publique. Ainsi, si ce projet devait être reconduit, il le serait plutôt sous la forme d'une formation continue, en modules accessibles à tous les professionnels en poste, dans la fonction publique et dans le secteur associatif.

L'IUT Carrières Sociales option Animation Socioculturelle s'ouvrent à cette notion de participation des habitants et des jeunes et commencent à intégrer des intervenants spécifiques, sur ce sujet.